



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°310 du 4 décembre 2020

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive

- Relevé de décisions de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT le 19 novembre 2020

Relevé de décisions de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT le 19 novembre 2020

Point 1 : Clôture des comptes au 31/12/2020

25 votants / 25 pour ; 0 contre ; 0 abst

Vote à l'unanimité

Point 2 : Motion sur la LPR

**La Loi de programmation de la recherche
s'attaque aux libertés et aux statuts du personnel.**

Le 24 novembre manifestons partout pour qu'elle reste lettre morte !

Le contenu de la loi de programmation de la recherche est liberticide et rétrograde. Elle a déclenché un puissant mouvement de protestation dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Malgré cela, le choix du pire contenu possible a été acté par le parlement et le gouvernement.

Dans le contexte sanitaire actuel, la recherche publique a un rôle majeur à jouer pour apporter les connaissances nécessaires pour combattre la pandémie. Dans ces conditions difficiles, le personnel de la recherche assure pleinement ses missions de service public. Nous avons besoin en urgence des moyens budgétaires pour les laboratoires et des postes pour avoir un niveau de recrutement à la hauteur des besoins, mettre fin à la précarité et améliorer les conditions de travail. Nous demandons la titularisation immédiate des non-titulaires exerçant des fonctions pérennes à tous les niveaux dans l'ESR.

Nous voulons des moyens et des postes, nous ne voulons pas d'une loi qui remet en cause nos libertés et notre statut !

A [l'appel de l'intersyndicale de l'ESR](#), le 24 Novembre manifestons partout en France. A Paris, soyons nombreux à la manifestation à 13h30 départ de Jussieu vers Matignon. Dans les régions reportez-vous aux appels intersyndicaux locaux.

21 votants / 21 pour ; 0 contre ; 0 abst

Vote à l'unanimité

Point 3 : Validation du rapport d'activité au niveau actuel d'avancement

- Le 26 novembre pendant le BN élargi débat sur les textes RA
- Le 1^{er} décembre vote électronique des documents RA
- Le du 2 au 7 décembre mise en page du BRS pour un envoi à partir du 7 décembre
- Le 1^{er} décembre BN spécial « fiches revendicatives » refaire message pour les camarades qui doivent s'occuper de la fiche « contractuels ».

Point 4 : Choix des thèmes pour les soirées thématiques

- Thème 1 : Télétravail et organisation du travail : 10 votes
- Thème 2 : Organisation du syndicat en local et au national : 15 votes
- Thème 3 : En tant qu'organisation syndicale comment on se saisit des questions liées aux Enjeux environnementaux et à l'appropriation de ces enjeux par le capitalisme : 15 votes

Suite aux votes 21 votants 1 n'a pas pris part au vote et 1 connecté n'a pas répondu pour les soirées thématiques le choix s'est porté sur les thèmes 2 et 3

Point 5 : Actions à venir

Pour le BN élargi du 26 novembre débat sur les textes rapport d'activité

Les 2 points non traités le seront lors du BN élargi :

- Rupture conventionnelle
- Indemnités repas et autres durant la période de travail à distance

Point 6 : Visio BN élargi

Pour le BN élargi mettre en place une visio via « Big Blue Button »

Point 7 : Groupe de travail : CAP LDG

GT CNRS sur les critères avancement : Amélie Hugo et Marc avec des retours régulièrement avec la CE, réactivation du précédent groupe CAP pour les discussions.

Point 8 : Attestation de déplacement

Envoyer une attestation de déplacement aux camarades de la CE pour les activités syndicales.